



ÉVALUATION DE 2025 DU STOCK DE CRABE DES NEIGES (*CHIONOECETES OPILIO*) (ZPC 12, 12E, 12F, 19) DANS LE SUD DU GOLFE DU SAINT-LAURENT

CONTEXTE

La Direction générale de la gestion des pêches et des ports de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé l'évaluation du stock de crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) dans le sud du golfe du Saint-Laurent (sGSL) pour les zones de pêche du crabe (ZPC) 12, 12E, 12F et 19. Le présent rapport d'avis scientifique sur les pêches découle de l'examen par les pairs régional du 28 janvier 2026 sur Évaluation du stock de crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) en 2025 dans le sud du golfe du Saint-Laurent (ZPC 12, 12E, 12F, 19). Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

- L'indice de la biomasse commerciale de crabe des neiges de 2025 dans le sud Golfe Saint-Laurent, estimé à 46 720 tonnes (t), est au-dessus au point de référence supérieur (PRS), plaçant le stock dans la zone saine du cadre de l'approche de précaution (AP).

Tendances du stock

- Le stock de crabe des neiges est présentement dans un creux de son cycle de population.
- L'indice de la biomasse commerciale a diminué aux cours des trois dernières années, de 45 % par rapport à 2022, 31 % par rapport à 2023 et de 10 % par rapport à 2024.
- Les pré-recrues à la pêche (> 56 mm largeur de carapace) sont présentement à des niveaux semblables ou inférieurs de la moyenne.
- L'abondance du stock reproducteur de femelles est actuellement inférieure à la moyenne, en raison de niveaux très faibles de nouvelles femelles matures entrantes.
- L'indice de recrutement de la population est présentement inférieur à la moyenne.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- La superficie de l'habitat convenable au crabe des neiges a augmenté en 2025 et est supérieure à la moyenne à long terme.
- La température de l'eau dans l'habitat du crabe des neiges est plus chaude que la moyenne, ce qui peut avoir un impact sur la dynamique et la distribution de la population de crabe de neiges.

Avis sur le stock

- Selon la règle de décision pour ce stock, l'indice de biomasse commerciale de 2025 correspond à un taux d'exploitation cible de 34,82 % et à une option de prises de 16 268 t pour la pêche de 2026 dans le sGSL.
- Une analyse des risques démontre que cette option de prises entraînerait une probabilité faible (16,7 %) que le stock commercial se situe plus bas que le point de référence supérieur de l'AP après la pêche de 2026.

BASE DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

L'approche d'évaluation de l'année a été approuvée

Du 21 au 25 novembre 2011 (MPO 2012)

Type d'évaluation

Évaluation complète par les pairs

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : Du 22 au 23 janvier 2025 (MPO 2025)

Approche d'évaluation du stock

1. Catégorie générale : fondée sur l'indice (tendances des indices empiriques seulement).
2. Catégorie spécifique : fondée sur l'indice (indépendante de la pêche).

Information Générale sur les Stocks, les Écosystèmes et les Pêches

Les détails sur le stock de crabe des neiges du sGSL se trouvent dans Surette et Chassé (2025); les conditions de l'écosystème dans Galbraith et al. (2025) et la revue des pêches de 2024 dans Harbicht et al. (2025).

Hypothèse relative à la structure des stocks

Le stock de crabe des neiges dans le sGSL est considéré comme une seule unité biologique. Le relevé au chalut du crabe des neiges couvre la majorité de l'habitat du crabe dans le sGSL.

Points de référence

Un point de référence limite (PRL) et un PRS ont été développés pour l'unité biologique du stock du crabe des neiges du sGSL.

- Point de référence limite (PRL) : 10 000 t de biomasse résiduelle de crabe.
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : 41 400 t de biomasse commerciale totale de crabe.

Règle de décision pour la récolte

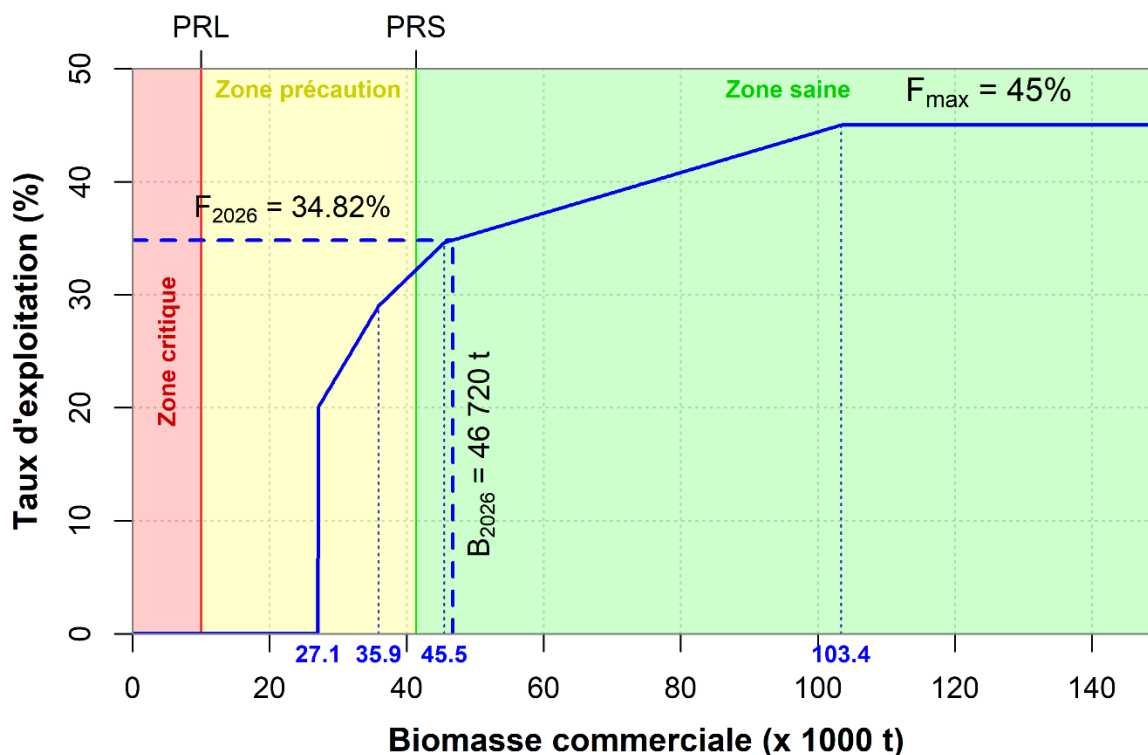


Figure 1. Règle de décision sur les prises utilisée pour la pêche du crabe des neiges dans le sud du Golfe du Saint-Laurent (MPO 2014), qui établit une correspondance entre l'indice de la biomasse commerciale et un taux d'exploitation cible (ligne continue bleue). La ligne rouge indique le point de référence limite (PRL) pour la biomasse résiduelle et la ligne verte indique le point de référence supérieur (PRS) du stock pour la biomasse commerciale. F_{max} représente le taux d'exploitation maximal permis. La ligne en traits bleus montre la biomasse commerciale projetée pour 2026 et son taux d'exploitation cible correspondant. La ligne pointillée en bleu indique les points d'inflexion dans la règle de décision pour les prises.

Données

- Débarquements commerciaux/bordereaux de vente : 1967-2025.
- Journaux de bord des pêches : 1987-2025.
- Relevé au chalut du crabe des neiges : 1997-2025.
- Données océanographiques du relevé par le navire de recherche (NR) de septembre : 1971-2025.

Modification des données :

- Changements apportés au protocole des relevés en 2006 et en 2012, y compris l'agrandissement de la zone de relevé et la redistribution des stations de relevé.

- Le navire du relevé a été changé en 1999, 2003, 2013 et 2019, ce qui a probablement entraîné des changements dans la capturabilité des relevés.

ÉVALUATION

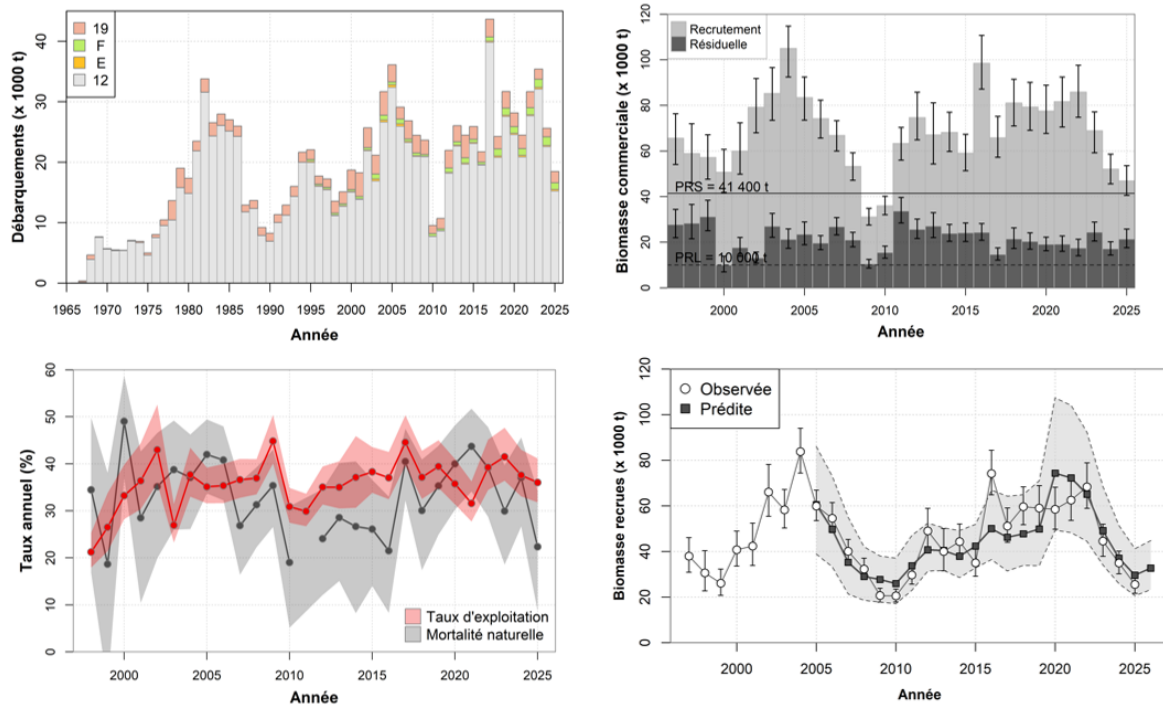


Figure 2. (En haut à gauche) Débarquements annuels (en tonnes) de crabe des neiges dans le sud du Golfe du Saint-Laurent par zone de pêche; (En haut à droite) Recrutement commercial annuel et biomasse résiduelle par rapport au point de référence supérieur (PRS) (ligne en trait) et aux points de référence limite (PRL) (ligne pleine); (En bas à gauche) Mortalité naturelle et taux d'exploitation commerciale du crabe des neiges; (En bas à droite) Recrutement commercial de crabes observé (cercles ouverts et barres d'erreur de l'intervalle de confiance à 95 %) et prédit (carrés noirs et zone grisée de l'intervalle de confiance à 95 %) par année de relevé.

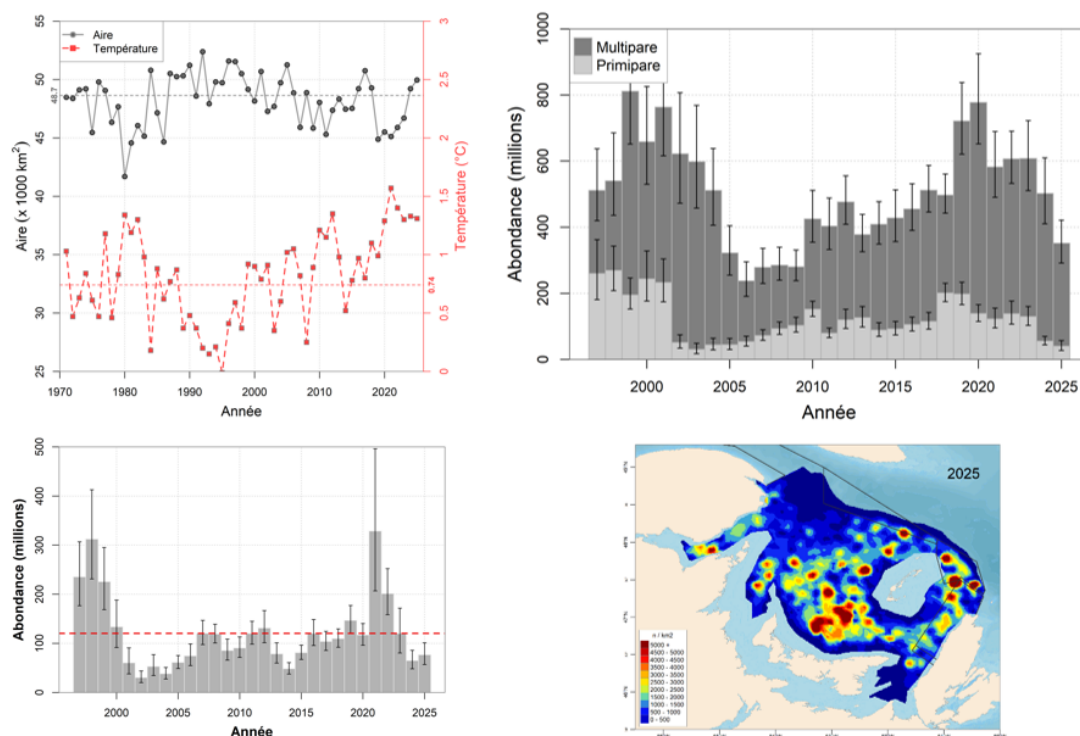


Figure 3. (En haut à gauche) Surface à l'intérieur du polygone utilisé pour l'estimation de la biomasse et avec des températures de fond de moins de 3 °C, un indice de l'habitat du crabe des neiges, ainsi que la température moyenne dans la zone. Les lignes pointillées horizontales sont les moyennes de la série chronologique (1991-2020). (En haut à droite) Abondance (en millions; moyennes avec des intervalles de confiance à 95 %) de crabes des neiges femelles reproducteurs (primipares et multipares); et (En bas à gauche) recrues de la population (mâle de stade VIII, 34 à 44 mm de largeur de carapace), d'après les données de relevé au chalut. La ligne pointillée rouge indique la moyenne de la série chronologique. (En bas à droite) Contours de densité (nombre par km²) du crabe commercial dans le sud du Golfe du Saint-Laurent en 2025.

État du stock et tendances

Biomasse

La biomasse du stock commercial de crabe des neiges dans le sGSL en 2025, estimée à 46 720 t, est au-dessus du PRS, plaçant le stock dans la zone saine. La composante résiduelle de la biomasse est de 21 377 t, ce qui est bien au-dessus du PRL (figure 2, en haut à droite). L'indice de la biomasse commerciale a diminué aux cours des trois dernières années, de 45 % par rapport à 2022, 31 % par rapport à 2023 et de 10 % par rapport à 2024. La distribution spatiale de la biomasse de crabe des neiges commercial dans le sGSL en 2025 est présentée à la figure 3 (en bas à droite). Les baisses récentes de la biomasse de crabes commerciaux sont dues à des diminutions de la population et du recrutement de la pêche.

Abondance

Après une période de forte abondance au début des années 2000, le stock reproducteur de femelles a diminué à de faibles niveaux en 2006 et a augmenté graduellement pour atteindre des niveaux élevés en 2023. Il a toutefois diminué depuis et s'établit maintenant à

352 millions, soit un niveau inférieur à la moyenne, en raison des abondances faibles et historiquement basses des femelles à nouvelle carapace entrantes en 2024 et 2025 respectivement (figure 3, en haut à droite).

Mortalité naturelle

Dans l'ensemble de la série chronologique, la mortalité naturelle du crabe des neiges commercial a varié de 19 % à 50 %, avec une moyenne de 33 %. En 2025, la mortalité naturelle se tenait à 23 %, soit la valeur la plus basse depuis 2016 (figure 2, en bas à gauche).

Recrutement

Les indices de recrutement de la population, qui avaient atteint des niveaux records en 2021, sont inférieurs à la moyenne en 2025 (figure 3, en bas à gauche). Le recrutement à la pêche est actuellement à un niveau faible, mais devrait augmenter de 28 % en 2026 (figure 2, en bas à droite).

Historique de la gestion des pêches

Les débarquements de crabe des neiges du sGSL étaient faibles au début des années 1970, mais ont plus que triplé de 1975 à 1982. Il y a eu quatre périodes de débarquements élevés (dépassant 20 000 t) : de 1981 à 1986, 1994 et 1995, de 2002 à 2009, et la période actuelle, de 2012 à 2024, la plus longue de la série chronologique (tableau 1, figure 2, en haut à gauche).

La valeur des prises par unité d'effort (PUE) dans la Zone de Pêche de Crabe (ZPC) 12 a diminué de 60,3 kilogrammes par casier levé (kg/cl) en 2024 à 52,7 kg/cl en 2025. La valeur des PUE pour la ZPC 12E a diminué de 78,2 kg/cl en 2024 à 36,2 kg/cl en 2025. La valeur des PUE dans la ZPC 12F a diminué légèrement de 90,0 kg/cl en 2024 à 79,0 kg/cl en 2025. La valeur des PUE pour la ZPC 19 a également diminué de 136,5 kg/cl en 2024 à 113,5 kg/cl en 2025. Les valeurs des PUE pour la ZPC 19 sont généralement beaucoup plus élevées que celles d'autres ZPC.

Tableau 1. Débarquements, effort de pêche et prises par unité d'effort à partir des journaux de bord pour la pêche du crabe des neiges, Chionoecetes opilio, dans le sud du golfe du Saint-Laurent, (zones de pêche au crabe 12, 12E, 12F et 19) de 2018 à 2024 (remarque : les débarquements pour 2025 sont préliminaires).

Année	Débarquements (t)					Effort (nombre de casiers levés)				Prises par unité d'effort (kg/casier levé)			
	12	12E	12F	19	Total	12	12E	12F	19	12	12E	12F	19
2018	20 769	260	1 183	2 048	24 260	469 887	5 579	17 120	13 120	44,2	46,6	69,1	156,1
2019	27 554	224	1 166	2 763	31 707	496 468	3 415	18 083	24 518	55,5	65,7	64,5	112,7
2020	24 554	234	1 084	2 284	28 156	556 780	5 098	22 168	22 458	44,1	45,9	45,2	101,7
2021	21 423 ¹	223	592	2 241	24 479	363 136	5 314	18 612	18 384	57,4	55,7	59,1	121,0
2022	27 620 ¹	197	1 173	2 671	31 661	537 820	2 509	15 240	23 690	51,4	78,5	76,5	112,6
2023	32 084 ¹	291	1 329	1 700	35 404	444 480	3 678	13 718	12 088	72,2	79,1	96,9	140,6
2024	22 560	203	1 431	1 422	25 616	374 043	2 588	15 896	10 420	60,3	78,2	90,0	136,5
2025	15 236	269	1 096	1 876	18 530	289 239	7 437	13 873	16 532	52,7	36,2	79,0	113,5

¹Le total des débarquements dans la ZPC 12 comprend les débarquements attribués aux ZFC 12E (2021, 2022, 2023) et 12F (2021) qui ont été pêchés dans la ZPC 12.

Avis pour la Pêche : Projections et analyse de risque pour la pêche du crabe des neiges dans le sGSL en 2026

Tableau 2. Analyse des risques pour différentes options de prises pour la pêche du crabe des neiges du sud du golfe du Saint-Laurent en 2026, montrant la probabilité que la biomasse résiduelle ($B_{rés}$) soit sous le point de référence limite (PRL), et la probabilité que la biomasse commerciale totale (B) soit sous le point de référence supérieur du stock (PRS), ainsi que la biomasse prévue pour le relevé de 2026. L'option de prises correspondant à un taux d'exploitation de 34,82 %, soit le taux prévu par la règle de décision sur les prises, apparaît en gras.

Option de capture (t)	Probabilité		Biomasse prévue pour 2026 (t)
	$B_{rés} < PRL$	$B < PRS$	
13 000	0,0%	5,1%	50 351 (39 996-62 935)
14 000	0,0%	7,7%	49 351 (38 996-61 935)
15 000	0,3%	11,2%	48 351 (37 996-60 935)
16 000	1,2%	15,4%	47 351 (36 996-59 935)
16 268	1,7%	16,7%	47 013 (36 657-59 636)
17 000	4,1%	20,5%	46 351 (35 996-58 935)
18 000	11,1%	26,4%	45 351 (34 996-57 935)
19 000	23,3%	32,8%	44 351 (33 996-56 935)
20 000	39,9%	39,6%	43 351 (32 996-55 935)

Considérations liées à l'environnement et aux changements climatique

La température de l'eau peut affecter plusieurs aspects biologiques et physiologiques du crabe des neiges. Les températures de fond dans la majorité de l'habitat du crabe des neiges dans le sGSL se trouvent généralement inférieures à 3 °C. Dans l'ensemble, les températures de fond pour le sGSL en 2025 étaient encore plus chaudes que la moyenne de la série. Dans la ZPC 12, les températures étaient de 0,5 à 2 °C (ou plus) au-dessus de la moyenne.

La superficie avec des températures de fond de moins de 3 °C en septembre, et à l'intérieur du polygone utilisé pour l'estimation de la biomasse commerciale, a augmenté légèrement en 2025 et était au-dessus de la moyenne à long terme (48 640 km²) (figure 3, en haut à gauche). La température moyenne dans cette région (1,31 °C) est toujours au-dessus de la moyenne à long terme (0,73 °C), et est semblable à celle observée en 2023 et 2024. La température moyenne en 2025 est la sixième plus élevée de la série chronologique 1971-2025.

SOURCES D'INCERTITUDE

Les changements apportés à la conception de l'échantillonnage et aux protocoles de pêche ont permis d'améliorer le relevé au fil des ans. Toutefois, ces changements, en particulier l'expansion de la zone de relevé, le déplacement des stations de relevé et les variations dans la période du relevé, peuvent avoir entraîné des variations dans la capturabilité des relevés. De plus, on sait que la capturabilité au chalut varie selon le type de fond, les conditions de la mer, le courant, le type de navire et la géométrie du chalut.

Des conditions de réchauffement dans le sGSL persistent et peuvent avoir des impacts sur la dynamique et distribution de la population de crabe des neiges.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Affiliation
Agnès Bardon-Albaret	Province du Nouveau-Brunswick
Alan Dwyer	MPO Gestion des Pêches et Ports - Région du Golfe
Alden Gaudet	PEI Snow crab Fisherman Association
Amélie Rondeau	MPO Science- Région du Golfe
Andrew Harbicht	MPO Science- Région du Golfe
AnnDorte Burmeister	Greenland Institute of Natutral Resource
Basil MacLean	Area 19 Snow Crab Fishermen's Association
Billy Brophy	Area 18 Crab Fishermen's Association
Daniel Desbois	Association des Crabiers Gaspésiens
Delphine Ditlecadet	MPO Science- Région du Golfe
Emmanuel Saindt-Duguay	Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Wolastoqey
Fabiola Akaishi	MPO Science- Région du Golfe
France Saulnier	MPO Gestion des Pêches et Ports - Région du Golfe
Gilles Duguay	Regroupement des Pêcheurs Professionnels du Sud de la Gaspésie
Jean-Francois Landry	MPO Science- Région du Golfe
Joël Chassé	MPO Science- Région du Golfe
Johanne Basque	Micmac GESPEG
Josiane Massiera	MPO Gestion des Pêches et Ports - Région du Golfe
Kathryn Townsend	Maritimes Aboriginal Peoples Council-MAARS
Kris Vascotto	Area 19 Crab Fishermen's Association
Lewis Clancey	Ministère de la pêche et de l'aquaculture de la Nouvelle-Écosse
Louis Ferguson	Union des Pêcheurs des Maritimes
Marcel Hébert	Association des Crabiers Acadiens (ACA)
Martin Noël	Association des Pêcheurs Professionnels Crabiers Acadiens Inc
Maryanne Gervais	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Mathieu Hébert	Union des Pêcheurs des Maritimes
Melanie Giffin	Prince Edward Island Fishermen's Association
Mélanie Roy	MPO Science- Région du Golfe
Merrielle Ouellette	Groupe des Pêcheurs de la Zone F
Mikio Moriyasu	MPO Science- Région du Golfe
Paul Boudreau	Regroupement des Pêcheurs Professionnels des Îles-de-la-Madeleine
Paul Robichaud	Fédération Régionale Acadienne des Pêcheurs Professionnels
Philippe Girard	Crabe des neiges zone 12E
Renée Allain	MPO Science- Région du Golfe
Ricky Doyle	PEI Snow Crab Fisherman Association
Robert MacMillan	Gouvernement provincial de l'Î.-P.-É.
Samantha Bois Roy	Coopérative des Capitaines Propriétaires de la Gaspésie (ACPG)
Sarah Loboda	MPO Science- Région du Québec
Steven Chiasson	Area 19 Snow Crab Fishermen's Association

Nom	Affiliation
Tobie Surette	MPO Science- Région du Golfe
William Stockhausen	Alaska Fisheries Science Center- NOAA

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- Galbraith, P.S., Chassé, J., Shaw, J.-L., Lefaiivre, D. and Bourassa, M.-N. 2025. [Physical Oceanographic Conditions in the Gulf of St. Lawrence during 2024](#). Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci. 397: v + 95 p.
- Harbicht, A., Surette, T. et Landry, J.-F. 2025. [Revue de la pêche au crabe des neiges \(*Chionoecetes opilio*\) dans le sud du golfe du Saint-Laurent \(ZPC 12, 12E, 12F et 19\) en 2024](#). Rapp. stat. can. sci. halieut. aquat. 1434: vi + 16 p.
- MPO. 2012. [Compte rendu de la réunion portant sur l'examen cadre des méthodes d'évaluation du stock de crabe des neiges dans le sud du golfe du Saint-Laurent, du 21 au 25 novembre, 2011](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2012/023.
- MPO. 2014. [Évaluation de règles de décision pour la pêche au crabe des neiges dans le sud du golfe du Saint-Laurent pour leur conformité au cadre de l'approche de précaution](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2014/007.
- MPO. 2025. [Évaluation de 2024 du stock de crabe des neiges \(*Chionoecetes Opilio*\) \(ZPC 12, 12E, 12F, 19\) dans le sud du golfe du Saint-Laurent](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2025/010.
- Surette, T. et Chassé, J. 2025. [Évaluation du stock de crabe des neiges \(*Chionoecetes opilio*\) dans le sud du golfe du Saint-Laurent \(ZPC 12, 12E, 12F et 19\) en 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/027. v + 46 p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Golfe
Pêches et Océans Canada
P.O. Box 5030
Moncton, N.-B.
E1C 9B6

Courriel : DFO.GLFCSA-CASGLF.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-660-98404-9 N° cat. Fs70-6/2026-010F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Évaluation de 2025 du stock de crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) (ZPC 12, 12E, 12F, 19) dans le sud du golfe du Saint-Laurent. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2026/010.

Also available in English:

DFO. 2026. Southern Gulf of St. Lawrence (CFAs 12, 12E, 12F, 19) Snow Crab (*Chionoecetes opilio*) Stock Assessment in 2025. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/010.